
GESTION D'ACTIFS PMSL INC.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

pour la période close le 31 décembre 2024

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life



Placements mondiaux

Sun Life

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 1-877-344-1434, en nous faisant parvenir un courriel à l'adresse info@placementsmondiauxsunlife.com ou en nous écrivant à Gestion d'actifs PMSL inc., 1, rue York, bureau 3300, Toronto (Ontario) M5J 0B6. Nos états financiers sont disponibles sur notre site Web à l'adresse www.placementsmondiauxsunlife.com et sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir de l'une ou l'autre de ces façons les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs PMSL inc. (le « gestionnaire ») est une filiale entièrement détenue indirectement par la Financière Sun Life inc.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement fondamental du Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life (le « Fonds ») est de chercher à procurer un revenu tout en préservant le capital principalement en investissant directement dans des titres de créance ou indirectement dans des fonds communs de placement (y compris des fonds négociés en Bourse) qui investissent dans de tels titres.

Le sous-conseiller du Fonds est Gestion de capital Sun Life (Canada) inc. (« Gestion SLC » ou le « sous-conseiller »). Pour atteindre son objectif de placement, le sous-conseiller cherche à maintenir une note de crédit moyenne pondérée de qualité supérieure. Le sous-conseiller peut investir jusqu'à 50 % de l'actif du Fonds dans des titres de créance étrangers couverts principalement en dollars canadiens et jusqu'à 25 % dans des titres de créance autres que de première qualité. Le sous-conseiller répartit les actifs du Fonds parmi des émetteurs de différents secteurs du marché, de diverses industries et échéances, en fonction de sa perception de leur valeur relative. Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres fonds communs de placement ou de fonds négociés en Bourse. Le sous-conseiller utilise une approche descendante et ascendante pour repérer les occasions qui permettent d'obtenir des rendements ajustés en fonction du risque intéressants.

Risque

Aucun changement qui aurait eu une incidence importante sur le degré de risque global du Fonds n'a été apporté à l'objectif ou aux stratégies de placement du Fonds au cours de la période. Les risques associés à un placement dans le Fonds sont les mêmes que ceux qui sont énoncés dans le prospectus simplifié du Fonds.

Au 31 décembre 2024, la majorité des placements du Fonds, à l'exclusion des placements dans le Fonds de placements privés à revenu fixe à court terme Plus Gestion SLC et le Fonds de placements privés à revenu fixe Plus Gestion SLC (les « Fonds SLC »), étaient considérés comme facilement négociables et très liquides. Le Fonds a obtenu une dispense pour investir jusqu'à 10 % de sa valeur liquidative dans des titres des Fonds SLC. Les Fonds SLC sont considérés comme des placements non liquides du Fonds.

Résultats d'exploitation

Au cours de la période, la valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 134,8 millions de dollars à 177,8 millions de dollars, en raison des ventes nettes positives et du rendement positif.

Pendant la période, les titres de série A du Fonds ont dégagé un rendement de 4,5 %. Ce rendement est supérieur à celui de l'indice de référence du Fonds, l'indice des obligations universelles FTSE Canada, qui a inscrit un rendement de 4,2 %. Veuillez vous reporter à la section « Rendement passé » du présent rapport pour connaître les données sur le rendement de chaque série de titres du Fonds.

Le rendement total des obligations canadiennes universelles s'explique par les rendements inférieurs dans le segment à court terme de la courbe de rendement et par les rendements pratiquement inchangés du segment à moyen terme de la courbe (de 5 à 10 ans), qui ont contrebalancé les rendements légèrement supérieurs dans le segment à long terme de la courbe. En outre, les écarts de taux des obligations de sociétés se sont resserrés considérablement au cours de l'année, de sorte que ces dernières ont dégagé un rendement solide supérieur à celui des obligations d'État.

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

L'atténuation des pressions inflationnistes conjuguée à la croissance modérée a entraîné un changement important de la politique monétaire en 2024, et la Banque du Canada a donc amorcé un cycle de baisse des taux d'intérêt au début du mois de juin. À la fin de l'année, la Banque du Canada avait abaissé son taux cinq fois d'affilée, ce qui représente une baisse totale de 175 points de base, pour ramener son taux de financement à un jour à 3,25 % à la fin de l'année. Les taux se situant maintenant dans l'extrémité supérieure de la fourchette du taux neutre, les marchés s'attendent à ce que la Banque du Canada revienne à un rythme d'assouplissement plus progressif, avec seulement deux ou trois autres baisses de taux prévues pour 2025.

Le contraste entre les baisses de taux accélérées de la Banque du Canada et la résilience de l'économie des États-Unis et les tarifs douaniers proposés par le président élu Donald Trump a entraîné une torsion de la courbe de rendement au Canada. Le rendement des obligations à moins de 6 ans a chuté à la suite des baisses de taux, mais le rendement des autres parties de la courbe de rendement a progressé du fait que bon nombre des politiques proposées par la nouvelle administration Trump étaient considérées comme inflationnistes. Compte tenu de ces variations, la courbe de rendement a continué de s'accroître, les segments à 2 ans et à 30 ans de la courbe s'étant renversés pour la première fois depuis le début de la hausse des taux en 2022.

Les écarts de taux des obligations canadiennes de première qualité, représentés par l'indice Bloomberg Canada Aggregate Corporate, se sont resserrés de 35 points de base, ce qui a permis aux obligations de sociétés d'afficher un excellent rendement. Les écarts de taux ont terminé l'année à 98 points de base, soit le niveau le plus bas depuis 2018. Les écarts de taux se situent maintenant bien en deçà des niveaux moyens à long terme, mais les sorties de fonds demeurent soutenues et l'appétit du marché pour le crédit, solide, portés par des rendements attrayants et des données fondamentales fortes, le tout favorisant un contexte de rendement stable.

L'écart de taux correspond à la différence de rendement entre un bon du Trésor et un autre titre de créance de même échéance, mais de qualité du crédit différente. Les obligations de première qualité sont les obligations de la plus grande qualité, comme déterminée par une agence de notation.

Le Fonds maintient une position surpondérée dans les titres de créance et une position sous-pondérée dans les obligations fédérales et provinciales. Cette surpondération des obligations de sociétés a été le facteur qui a le plus contribué au rendement. Les obligations de sociétés américaines et canadiennes du Fonds ainsi que la couverture de l'exposition au risque de change du Fonds ont ajouté de la valeur. Le positionnement en fonction de la durée du Fonds a légèrement nuí au rendement, la courbe de rendement s'étant accentuée au second semestre, surtout aux États-Unis. La position du Fonds dans des titres à revenu fixe de sociétés fermées a contribué au rendement.

Au cours du premier semestre de 2024, le sous-conseiller a accru l'exposition aux obligations fédérales tout en réduisant la position dans les obligations de sociétés canadiennes et en augmentant légèrement l'exposition aux obligations de sociétés américaines pour tirer parti des meilleures occasions de valeur relative qui se sont présentées sur le marché américain, compte tenu des écarts de taux d'intérêt entre les États-Unis et le Canada.

Au cours du second semestre de l'année, le sous-conseiller a ajouté le Fonds de placements privés à revenu fixe Plus Gestion SLC à la répartition du Fonds dans les titres de dette privée. Le sous-conseiller est d'avis que cet ajout améliorera le rendement et la diversification du Fonds. Pour ce qui est des obligations canadiennes, le sous-conseiller a encaissé les profits de la vente des positions dans des sociétés comme Coastal Gas Link, dont les obligations nouvellement émises ont été achetées en juin 2024. Étant donné que les écarts de taux des obligations de sociétés américaines se sont resserrés davantage que ceux des obligations de sociétés canadiennes, le sous-conseiller a réduit l'exposition du Fonds aux obligations de sociétés américaines.

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Le sous-conseiller a maintenu le profil de duration neutre du Fonds, la Banque du Canada ayant commencé à baisser les taux. Au cours du premier semestre, la pondération du secteur des services financiers a été réduite, l'équipe de gestion de portefeuille ayant encaissé des profits en liquidant la position dans le secteur qui a affiché l'un des meilleurs rendements de l'année, tout en ajoutant des positions dans les secteurs de l'industrie, des infrastructures et des obligations fédérales pour rehausser la qualité du portefeuille. Le sous-conseiller a accru l'exposition du Fonds aux obligations américaines, après avoir décelé une occasion d'ajouter de la valeur grâce à la hausse des taux américains par rapport aux taux canadiens, en ouvrant des positions dans des titres de sociétés comme Baltimore Gas & Electric, Bristol-Meyers, Brookfield Finance et Northern States Power. Les écarts de taux des obligations américaines ayant commencé à se resserrer plus rapidement que ceux des obligations canadiennes au cours du second semestre, l'équipe de gestion de portefeuille a entamé la réduction de l'exposition du Fonds aux obligations du gouvernement américain par la vente de titres comme Blackrock Funding, BNP Paribas et Commonwealth Edison.

Événements récents

Depuis le 1^{er} juillet 2024, les frais de gestion des séries A et F du Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life ont été réduits et sont passés respectivement de 0,98 % à 0,93 % et de 0,48 % à 0,43 %.

À la fermeture des bureaux le 28 juin 2024, Gestion d'actifs PMSL inc. a augmenté le montant de la distribution mensuelle pour les séries A et F du Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life de respectivement 0,025 \$ par part à 0,03 \$ par part et de 0,03 \$ par part à 0,035 \$ par part.

Dans certaines régions géographiques, les tensions mondiales et les conflits ont continué d'avoir une incidence sur les économies et les marchés mondiaux. Par ailleurs, la tension est toujours palpable entre les grandes nations concernant un certain nombre d'enjeux, notamment le commerce, la technologie, les droits de la personne et la souveraineté. Ces enjeux ont, dans certains cas, donné lieu à des sanctions gouvernementales et à des restrictions commerciales. Ces tensions mondiales et ces conflits régionaux, suivis de près par les médias, créent un environnement opérationnel plus difficile. L'incidence à long terme sur le contexte géopolitique, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine. Le gestionnaire reste attentif à l'évolution de la situation et évalue les répercussions sur les stratégies d'investissement.

Opérations entre parties liées

Gestion d'actifs PMSL inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire reçoit des frais de gestion qui sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne du Fonds. Ces frais sont calculés quotidiennement et payables mensuellement.

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin pour mener ses activités quotidiennes ou en coordonne la prestation, y compris les services de conseil en placement, les services de tenue des comptes et des registres, et d'autres services administratifs.

À titre de fiduciaire, le gestionnaire détient le titre de propriété des placements dans le Fonds pour le compte des porteurs de titres.

À titre de gestionnaire de portefeuille, le gestionnaire est responsable de la gestion du portefeuille de placements du Fonds directement ou par l'intermédiaire de sous-conseillers. Le gestionnaire a retenu les services de Gestion SLC, société membre de son groupe, à titre de sous-conseiller du Fonds. Le Fonds a obtenu une dispense pour investir jusqu'à 10 % de sa valeur liquidative dans des titres des Fonds SLC. Les fluctuations du marché qui ont suivi le placement dans les Fonds SLC pourraient faire en sorte que la valeur des placements dans les Fonds SLC soit supérieure à 10 % de la valeur liquidative du Fonds. Les Fonds SLC sont gérés par Gestion SLC. SLC Management Short Term PFIP GP Inc. est le commandité du Fonds de placements privés à revenu fixe à court terme Plus Gestion SLC. SLC Management PFIP GP Inc. est le commandité du Fonds de placements privés à revenu fixe à court terme Plus Gestion SLC. Le gestionnaire, Gestion SLC et les commandités sont membres du même groupe.

Le Fonds peut détenir des participations directes ou indirectes dans la Financière Sun Life Inc. ou ses sociétés affiliées ou dans d'autres fonds gérés par le gestionnaire ou des membres de son groupe. Les fonds gérés par le gestionnaire ou les membres de son groupe peuvent investir dans des titres du Fonds.

Le gestionnaire a conclu une entente de distribution avec Placements Financière Sun Life (Canada) inc. (le « courtier »), une société sous contrôle commun, par l'entremise de laquelle le courtier peut distribuer les titres des fonds offerts par le gestionnaire dans les territoires où le courtier est autorisé à le faire.

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Frais d'administration du Fonds

Le gestionnaire paie certains frais d'exploitation du Fonds (les « frais d'administration ») en contrepartie d'honoraires d'administration fixes que le Fonds verse au gestionnaire (les « honoraires d'administration »). Les honoraires d'administration sont calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque série de titres du Fonds. Les frais d'administration comprennent, notamment, les honoraires du responsable des registres, des comptables, des auditeurs et des conseillers juridiques, les frais bancaires et les intérêts débiteurs, les frais de garde, les taxes et impôts, les frais administratifs et les coûts des systèmes, les coûts des rapports aux épargnants, des prospectus et d'autres documents d'information, les droits de dépôt réglementaire (y compris tous les frais réglementaires et charges assumés par le gestionnaire) et les honoraires du fiduciaire pour les régimes enregistrés. Le montant de ces charges est porté aux honoraires d'administration annuels à taux fixe à l'état du résultat global du Fonds qui se trouve dans les états financiers annuels.

Le Fonds paie également certains frais d'exploitation directement (les « coûts du Fonds »). Les coûts du Fonds comprennent les coûts d'emprunt engagés par le Fonds à l'occasion, les coûts des opérations de portefeuille, les frais payables au comité d'examen indépendant (« CEI ») ou relativement à celui-ci, les taxes et impôts payables par le Fonds, les honoraires conditionnels pour le recouvrement des trop-perçus d'impôt étranger et les coûts pour se conformer à de nouvelles exigences réglementaires ou législatives imposées au Fonds. Le Fonds répartit ses coûts proportionnellement entre chacune des séries de titres du Fonds auxquelles ils s'appliquent. Les coûts du Fonds qui sont propres à une série de titres sont attribués à cette série. Ces sommes sont payées à partir de l'actif attribué à chaque série de titres du Fonds, ce qui réduit le rendement que vous pouvez obtenir.

Les honoraires et les frais payables aux membres du CEI ou relativement à celui-ci sont répartis entre le Fonds et les séries auxquels ils s'appliquent d'une façon que le gestionnaire estime juste et raisonnable. Aux fins de la répartition des coûts du CEI entre les fonds, le gestionnaire fait une distinction entre deux catégories de fonds, soit ceux qui sont structurés comme des fonds de fonds et ceux qui détiennent des placements directs. Le gestionnaire a déterminé que, compte tenu de la complexité des questions devant être examinées par le CEI pour les fonds de chaque catégorie, il convenait que les fonds structurés comme des fonds de fonds se voient attribuer une proportion moindre des coûts du CEI que les fonds qui détiennent des placements directs. Le gestionnaire attribue d'abord les coûts du CEI à chacune de ces catégories de fonds, puis répartit ces coûts de manière égale entre les fonds de chaque catégorie. Les montants de ces charges sont présentés au poste « Frais du comité d'examen indépendant » des états du résultat global du Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers des cinq derniers exercices ou pour la ou les périodes à compter de la date de sa création jusqu'au 31 décembre 2024.

Valeur liquidative du Fonds par titre (\$)¹

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life – série A

	2024 (\$)	2023 (\$)	2022 (\$)	2021 (\$)	2020 (\$)
Valeur liquidative au début de la période	8,58	8,38	9,72	10,16	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :					
Total des revenus	0,41	0,35	0,28	0,23	0,22
Total des charges	(0,11)	(0,11)	(0,11)	(0,12)	(0,11)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,08)	(0,22)	(0,40)	(0,19)	0,17
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,20	0,65	(1,03)	(0,36)	0,32
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable à l'exploitation²	0,42	0,67	(1,26)	(0,44)	0,60
Distributions :					
Du revenu de placement (sauf les dividendes)	(0,31)	(0,37)	(0,19)	(0,14)	(0,21)
Des dividendes	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	(0,12)
Remboursement de capital	(0,03)	(0,01)	-	(0,02)	-
Distributions annuelles totales³	(0,34)	(0,38)	(0,19)	(0,16)	(0,33)
Valeur liquidative à la fin de la période	8,61	8,58	8,38	9,72	10,16

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life – série F

	2024 (\$)	2023 (\$)	2022 (\$)	2021 (\$)	2020 (\$)
Valeur liquidative au début de la période	8,42	8,28	9,71	10,15	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :					
Total des revenus	0,40	0,35	0,28	0,23	0,21
Total des charges	(0,05)	(0,05)	(0,06)	(0,06)	(0,06)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,07)	(0,22)	(0,37)	(0,22)	0,16
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,26	0,80	(0,83)	(0,52)	0,26
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable à l'exploitation²	0,54	0,88	(0,98)	(0,57)	0,57
Distributions :					
Du revenu de placement (sauf les dividendes)	(0,36)	(0,47)	(0,33)	(0,19)	(0,28)
Des dividendes	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	(0,12)
Remboursement de capital	(0,04)	(0,01)	-	(0,03)	-
Distributions annuelles totales³	(0,40)	(0,48)	(0,33)	(0,22)	(0,40)
Valeur liquidative à la fin de la période	8,45	8,42	8,28	9,71	10,15

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life – série I

	2024 (\$)	2023 (\$)	2022 (\$)	2021 (\$)	2020 (\$)
Valeur liquidative au début de la période	8,77	8,46	9,83	10,27	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :					
Total des revenus	0,41	0,36	0,28	0,23	0,23
Total des charges	-	-	-	-	-
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,09)	(0,22)	(0,41)	(0,14)	0,17
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,15	0,54	(0,98)	(0,19)	0,17
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable à l'exploitation²	0,47	0,68	(1,11)	(0,10)	0,57
Distributions :					
Du revenu de placement (sauf les dividendes)	(0,38)	(0,37)	(0,31)	(0,24)	(0,21)
Des dividendes	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	(0,12)
Remboursement de capital	(0,04)	(0,01)	-	(0,04)	-
Distributions annuelles totales³	(0,42)	(0,38)	(0,31)	(0,28)	(0,33)
Valeur liquidative à la fin de la période	8,83	8,77	8,46	9,83	10,27

¹⁾ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de titres en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

³⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des titres additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life – série A

	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹	15 103	7 645	4 675	6 430	10 537
Nombre de titres en circulation (en milliers) ¹	1 753	891	558	661	1 037
Ratio des frais de gestion (%)	1,24	1,28	1,26	1,26	1,28
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge (%) ²	1,24	1,28	1,26	1,26	1,28
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	40,45	44,50	58,62	70,47	132,75
Valeur liquidative par titre (\$) ¹	8,61	8,58	8,38	9,72	10,16

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life – série F

	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹	56 888	19 274	3 046	2 695	6 151
Nombre de titres en circulation (en milliers) ¹	6 736	2 288	368	278	606
Ratio des frais de gestion (%)	0,64	0,67	0,66	0,67	0,66
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge (%) ²	0,64	0,67	0,66	0,67	0,66
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	40,45	44,50	58,62	70,47	132,75
Valeur liquidative par titre (\$)¹	8,45	8,42	8,28	9,71	10,15

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life – série I

	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹	105 850	107 843	110 624	137 903	111 536
Nombre de titres en circulation (en milliers) ¹	11 985	12 303	13 078	14 029	10 861
Ratio des frais de gestion (%)	0,04	0,04	0,04	0,04	0,03
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge (%) ²	0,04	0,04	0,04	0,04	0,03
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	40,45	44,50	58,62	70,47	132,75
Valeur liquidative par titre (\$)¹	8,83	8,77	8,46	9,83	10,27

¹ Les données sont au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

² Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts liés aux opérations de portefeuille) y compris le pourcentage des charges de fonds de fonds attribué au Fonds pour la période indiquée, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

³ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts liés aux opérations de portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

⁴ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du Fonds au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés, et plus il est probable qu'un épargnant réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion annuels maximums payés par le Fonds représentent un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de titres, exclusion faite des taxes applicables et des frais d'exploitation. Ils s'accumulent quotidiennement et sont payés au gestionnaire mensuellement à terme échu. Les frais de gestion servent à payer les services de conseil en portefeuille et en placement, la surveillance de tout prestataire de services, les activités de marketing et de promotion, la planification des placements et de la vente de titres du Fonds, les services d'administration générale du Fonds ainsi que les commissions de vente et de suivi versées aux courtiers.

Voici les pourcentages et les principaux services payés à même les frais de gestion :

	En pourcentage des frais de gestion		
	Frais de gestion annuels maximums (%)	Rémunération du courtier (%) [*]	Services d'administration générale, services de conseil en placement et profit (%)
Titres de série A	0,93	46	54
Titres de série F	0,43	-	100
Titres de série I [†]	-	-	100

^{*} Comprend les commissions de ventes et de suivi.

[†] Les frais de gestion de la série I ne sont pas payés par le fonds. Les épargnants qui achètent des titres de série I négocient et paient les frais de gestion directement au gestionnaire.

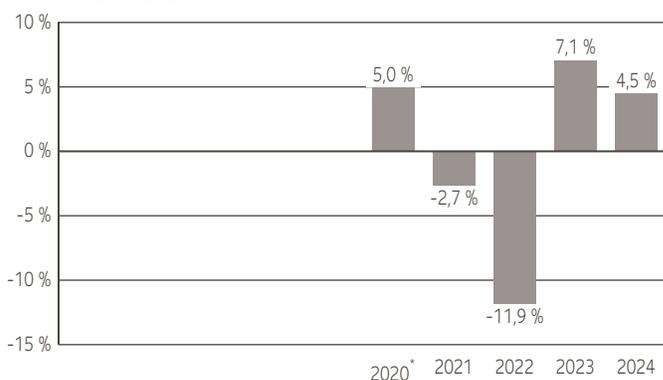
Rendement passé

L'information sur le rendement présentée ci-après suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de souscription, de rachat, de placement, ni d'autres frais optionnels ou de l'impôt à payer par un porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur.

Rendement annuel

Le graphique ci-après présente le rendement annuel du Fonds pour la période considérée. Il indique, en pourcentage, la croissance ou la diminution d'un placement entre le premier jour et le dernier jour de chaque exercice.

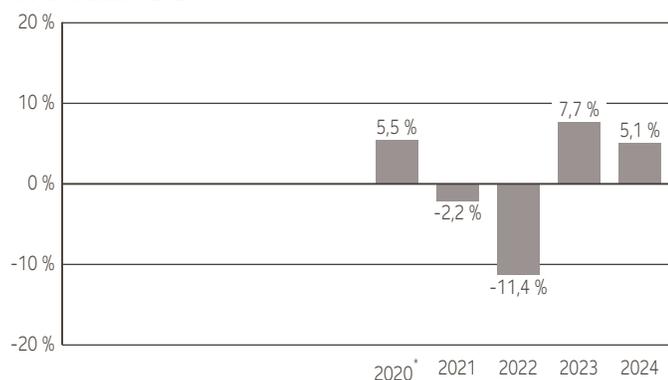
Titres de série A – Rendement annuel pour la période close le 31 décembre 2024



* Pour la période du 26 février 2020 au 31 décembre 2020.

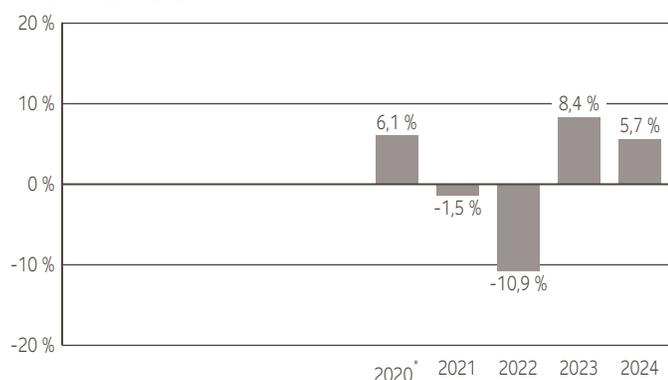
Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Titres de série F – Rendement annuel pour la période close le 31 décembre 2024



* Pour la période du 26 février 2020 au 31 décembre 2020.

Titres de série I – Rendement annuel pour la période close le 31 décembre 2024



* Pour la période du 26 février 2020 au 31 décembre 2020.

Rendement composé annuel

Le tableau compare les rendements totaux composés annuels historiques des titres de séries A, F et I du Fonds à ceux de l'indice de référence suivant et de l'indice général, le cas échéant :

L'indice de référence est composé de ce qui suit :
Indice des obligations universelles FTSE Canada

Les titres de série A ont dégagé un rendement supérieur à celui de l'indice de référence depuis la date de création et au cours des trois derniers exercices et au cours du dernier exercice.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à ceux de l'indice de référence et de l'indice ou des indices généraux, le cas échéant, se trouve dans la section « Résultats d'exploitation ».

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Date de début du calcul du rendement ^{1, 2, 3}
Série A	4,5 %	(0,5) %	-	-	0,1 %
Série F	5,1 %	0,1 %	-	-	0,7 %
Série I	5,7 %	0,7 %	-	-	1,4 %
Indice de référence	4,2 %	(0,6) %	-	-	0,0 %

¹⁾ La date de début du calcul du rendement des titres de série A est le 26 février 2020.

²⁾ La date de début du calcul du rendement des titres de série F est le 26 février 2020.

³⁾ La date de début du calcul du rendement des titres de série I est le 26 février 2020.

DESCRIPTION DES INDICES

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé d'obligations d'État et de sociétés de première qualité, à taux nominal fixe, émises au Canada et libellées en dollars canadiens, d'une durée jusqu'à l'échéance d'au moins un an.

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Aperçu du portefeuille*

Au 31 décembre 2024

Les 25 principaux titres[‡]

Titres	Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%)
1 Fonds de placements privés à revenu fixe à court terme Plus Gestion SL	8,0
2 Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0
3 Province de la Colombie-Britannique, 4,30 %, 18 juin 2042	3,7
4 Obligation du gouvernement du Canada à rendement réel, 7,83 %, 1 ^{er} décembre 2026	3,7
5 Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 3,50 %, 15 décembre 2034	3,5
6 Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,90 %, 15 décembre 2029	3,3
7 Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 3,60 %, 15 décembre 2027	2,9
8 SL CCS P USD FIXE 1,28 % R CAD FIXE, 1,5475 %, 2 mars 2040	2,5
9 Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 4,25 %, 15 mars 2034	2,4
10 Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,10 %, 15 septembre 2029	2,3
11 Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,10 %, 15 décembre 2026	2,2
12 Aviva PLC, 4,00 %, 2 octobre 2030	2,2
13 Obligation du gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 ^{er} décembre 2055	2,1
14 SUNLIFE CCS CAD, 3,311 % CAD REC FIXE, 7 sept. 2043	2,1
15 Billet du Trésor américain, 4,63 %, 15 mai 2054	2,0
16 Obligation du gouvernement du Canada à rendement réel, 7,08 %, 1 ^{er} décembre 2031	1,8
17 Province de la Colombie-Britannique, 4,95 %, 18 juin 2040	1,7
18 Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,95 %, 15 décembre 2025	1,7
19 SUNLIFE CCS CAD, 3,687 % CAD REC FIXE, 10 mai 2044	1,7
20 Elmwood CLO I Ltd., 6,14 %, 20 avril 2037	1,6
21 Billet du Trésor américain, 4,75 %, 15 novembre 2053	1,6
22 SUNLIFE CCS CAD, 3,1525 % CAD REC FIXE, 28 févr. 2054	1,6
23 Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,15 %, 15 décembre 2031	1,6
24 Province du Manitoba, 3,40 %, 5 septembre 2048	1,5
25 Province de Québec, 4,25 %, 1 ^{er} décembre 2043	1,4
	63,1
Valeur liquidative totale (en milliers)	177 842 \$

Répartition par secteur

	Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%)
Obligations du gouvernement fédéral du Canada	29,8
Obligations de sociétés canadiennes	22,4
Obligations de gouvernements provinciaux du Canada	12,5
Dérivés - Positions acheteur	11,6
Fonds communs de placement – titres à revenu fixe	8,5
Obligations de sociétés américaines	7,7
Obligations du gouvernement américain	5,0
Titres adossés à des créances hypothécaires canadiennes	4,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0
Obligations de sociétés internationales	3,4
Titres internationaux adossés à des créances hypothécaires	1,6
Obligations de municipalités canadiennes	1,1
Autres actifs, moins les passifs	(1,6)
Dérivés - Positions vendeur	(10,9)
	100,0

Répartition de l'actif

	Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%)
Titres à revenu fixe canadiens	79,2
Titres à revenu fixe américains	12,7
Dérivés - Positions acheteur	11,6
Titres à revenu fixe internationaux	5,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0
Autres actifs, moins les passifs	(1,6)
Dérivés - Positions vendeur	(10,9)
	100,0

* Information au 31 décembre 2024. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le portefeuille du Fonds. À moins d'indication contraire, il est question de positions acheteur. Vous pouvez obtenir les mises à jour trimestrielles de ces titres, sans frais, en composant le 1-877-344-1434, en consultant notre site Web à l'adresse www.placementsmondiauxsunlife.com ou en nous envoyant un courriel à l'adresse info@placementsmondiauxsunlife.com.

‡ Le portefeuille de placements comprend d'autres fonds de placement.

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment ses stratégies, ses résultats d'exploitation, son rendement et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent. Ils sont fondés sur les convictions, les prévisions et les projections courantes à l'égard d'événements futurs et sont, par nature, assujettis notamment à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant le fonds et divers facteurs économiques. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels du fonds diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs qui pourraient être exprimés ou supposés par ces énoncés prospectifs. Ces facteurs pourraient inclure, notamment, des facteurs généraux d'ordre économique et politique et des facteurs liés au marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change, la concurrence, les changements technologiques, ainsi que les changements de réglementation ou des lois fiscales, et les pandémies. Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses qui sont actuellement jugées raisonnables par la direction, le gestionnaire ne peut garantir aux épargnants actuels ou éventuels que les résultats, le rendement ou les réalisations réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Des termes comme « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « objectif » et autres expressions analogues caractérisent les énoncés prospectifs. Le gestionnaire ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou pour tenir compte de nouvelles informations ou de la survenance d'événements imprévus, sauf si la loi l'exige.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Gestion d'actifs PMSL inc.
1, rue York, bureau 3300, Toronto (Ontario) M5J 0B6
Téléphone : 1-877-344-1434 | Télécopieur : 416-979-2859
info@placementsmondiauxsunlife.com
www.placementsmondiauxsunlife.com